

COMMUNE DE L'ABBAYE

PLAN D'AFFECTATION COMMUNALE ■ "PLAN D'ENSEMBLE"

Approuvé par la Municipalité de l'Abbaye dans sa séance du

Le Syndic : Christophe BIFRARE La Secrétaire : Laetitia NICOD

Soumis à l'enquête publique du au

Le Syndic : Christophe BIFRARE La Secrétaire : Laetitia NICOD

Adopté par le Conseil communal de l'Abbaye dans sa séance du

Le Président : Hugues VUILLEUMIER La Secrétaire : Clémentine BODENMANN

Approuvé par le Département compétent, Lausanne, le

La Cheffe du Département :

Entrée en vigueur, le

CEA valotton et charnard SA architectes - urbanistes FSU Lausanne, le 7 octobre 2024
1001 Lausanne tél 021 310 01 40 info@ceas.ch
1001 MO TL 1001_abbaye_Plancommunal_v10_enquete_pub_v01

Plan de base établi conformément aux données cadastrales fournies le 4 mars 2024 par Viageo-VD.ch et validé par
Thorens & Associés SA
Ingénieurs géomètres brevetés
Route du Risoud 1
1348 Le Brassus
Authentifié conformément à l'article 15 RLAT par Ingénieur géomètre breveté à
le :

LÉGENDE
échelle 1:10'000

- périmètre du plan d'affectation communal
- zone ferroviaire 18 LAT
- zone de desserte 18 LAT
- zone agricole 16 LAT
- zone des eaux 17 LAT
- activités de sport d'hiver
- contenu linéaire - sport d'hiver 18 LAT
- éléments de protection naturelle
- autres périmètres superposés - A - protection de la nature et du paysage 17 LAT (voir plan)
- autres périmètres superposés - B - Parc naturel régional Jura vaudois
- à titre indicatif
- secteur traité par le plan d'affectation communal au 1:5'000
- aire forestière 18 LAT
- zone superposée - aire forestière 18 LAT
- aire forestière sylvo-pastorale 18 LAT
- limite communale
- région archéologique
- espace réservé aux eaux
- ERE, Ruisseau des Episoats
- objets inscrits à l'inventaire cantonal (INV)
- zone de protection des eaux
- zone S1
- zone S2
- zone S3
- périmètre

